

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le mardi 21 février 2023 à 19 h 30 au centre administratif, 630 rue Ellice à Beauharnois, à laquelle les membres suivants sont présents et forment quorum.

**Membres du conseil d'administration présents :**

Nathalie Beaulieu, Marc Brichau, Yannick Brière, Gaétan Dupras, Maryse Firth, Steeve Lessard (ayant le droit de vote), Anne-Marie Martel, Catherine Martel, Marie-Claude Richer, François Robichaud (sans droit de vote), Vincent Séguin, Pierre Spénard, Robin St-Pierre et Geneviève Turcotte

**Directeurs et directrices :**

Marc Girard, directeur général, Suzie Vranderick, directrice générale adjointe à la réussite et Luc Langevin, secrétaire général

**Absences :** Marc Lupien et Pierre Spénard

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le vice-président, M. Gaétan Dupras, ouvre la séance à 19 h 32. Le quorum est constaté. De plus, M. Dupras constate que la procédure de convocation de la séance extraordinaire a été respectée, l'ordre du jour ainsi que l'avis public ayant été dûment publiés plus de deux jours avant la tenue de la séance.

**CA-3622-230221**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Anne-Marie Martel propose que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Questions du public
4. Points de décision
  - 4.1 Démission du directeur général
  - 4.2 Composition du comité pour la sélection de la direction générale
  - 4.3 Nomination à la direction générale par intérim
  - 4.4 Nomination à la direction générale adjointe par intérim
5. Questions du public sur les points traités lors de la séance
6. Levée de la séance
7. Échange entre les membres du conseil d'administration (huis clos)

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3. QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a personne du public.

### **4. POINTS DE DÉCISION**

**CA-3623-230221**

#### **4.1 Démission du directeur général**

Mme Geneviève Turcotte propose

DE prendre acte de la démission de M. Marc Girard, directeur général du CSSVT, et ce, à compter du 5 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA-3624-230221**

#### **4.2 Composition du comité pour la sélection de la direction générale**

CONSIDÉRANT la démission de M. Marc Girard du poste de directeur général du CSSVT et le besoin de combler le poste;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la désignation de la direction générale;

CONSIDÉRANT le besoin de constituer un comité pour le processus de sélection de la direction générale;

CONSIDÉRANT que le comité a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration dans l'élaboration d'un profil de compétences et d'expérience ainsi que des critères de sélection de la direction générale;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'administration de mandater le comité pour la réalisation du profil de compétences et des démarches de sélection;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection pourra s'adjoindre des services d'une ressource externe pour l'accompagner dans cette démarche;

M. Marc Brichau propose

DE mandater, à titre de comité pour le processus de sélection de la direction générale, les personnes suivantes :

M. Marc Lupien  
M. Gaétan Dupras  
Mme Anne-Marie Martel

Mme Maryse Firth  
M. Yannick Brière

QUE les membres représentant le personnel, s'il en est, ne participeront qu'à la portion des travaux relative à la rédaction du profil de compétences et des critères de sélection et que ces derniers ne pourront participer aux processus de sélection;

QUE le comité de sélection pourra avoir recours à une ressource externe pour cette démarche et, le cas échéant, le vice-président sera autorisé à signer l'entente de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-3625-230221

#### 4.3 Nomination à la direction générale par intérim

CONSIDÉRANT la démission de M. Marc Girard du poste de directeur général du CSSVT et le besoin de combler le poste;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la désignation de la direction générale;

CONSIDÉRANT le déploiement d'un processus de sélection d'une direction générale par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de sélection formé par le conseil d'administration ce jour;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler temporairement le poste de direction générale jusqu'au dénouement des travaux du comité de sélection;

Mme Maryse Firth propose

DE nommer Mme Suzie Vrandeick à titre de directrice générale par intérim, et ce, à compter du 6 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-3626-230221

#### 4.4 Nomination à la Direction générale adjointe par intérim

CONSIDÉRANT la démission de M. Marc Girard du poste de directeur général du CSSVT et le besoin de combler le poste;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la désignation de la direction générale;

CONSIDÉRANT le déploiement d'un processus de sélection d'une direction générale par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de sélection formé par le conseil d'administration ce jour;

CONSIDÉRANT la nomination Mme Suzie Vrandeick au poste de directrice générale par intérim et la vacance du poste de direction générale adjointe à la réussite;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler temporairement le poste de direction générale adjointe à la réussite jusqu'au dénouement des travaux du comité de sélection;

Mme Anne-Marie Martel propose

DE nommer M. François Robichaud à titre de directeur général adjoint à la réussite par intérim, et ce, à compter du 6 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. QUESTIONS DU PUBLIC SUR LES POINTS TRAITÉS LORS DE LA SÉANCE**

Aucune question n'est posée par le public.

**CA-3627-230221**

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 45 Mme Nathalie Beaulieu propose la levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7. ÉCHANGE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (HUIS CLOS) ET ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

LUC LANGEVIN  
DIRECTEUR DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
ET DES COMMUNICATIONS